



Street Art 2021 – Château d'eau d'Arriio

*« Pour désirer laisser des traces dans le monde,
il faut en être solidaire. »*

Simone de Beauvoir



LANNAPAX

Janvier 2022

SOMMAIRE

- Le mot du maire
- Les travaux
- Vie quotidienne
- La p'tite chronique de l'école
- Les associations
- A vos plumes !
- Le saviez-vous ?

MAIRIE
INFO

Les horaires d'ouverture du secrétariat :

Accueil du public : Lundi & Jeudi de 8h30 à 13h
Accueil téléphonique et sur rendez-vous : Lundi de 14h à 19h,
Mardi de 8h30 à 13h & Vendredi de 9h à 12h30

Contact : Tél : 05 62 06 36 26 ou Fax : 05 62 06 99 77

ou mail : secretariat@lannepax.fr (*demandes administratives*) et
bim@lannepax.fr (*remarques et idées des usagers*)

Le mot du maire

Au seuil de cette nouvelle année, l'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour souhaiter une bonne année à toutes les familles : que 2022 soit source de joies, d'espérance dont nous avons tant besoin, après une année 2021 difficile. Nous voulons croire qu'une nouvelle ère commence, peu à peu sans COVID, mais avec une sérénité et une convivialité retrouvées. Prenons-en le pari et restons confiants en l'avenir !!!

Voilà deux ans que nous vivons une période atypique, ponctuée de périodes de confinement dans le but de lutter contre la pandémie. Pourtant en ce début d'année, les cas COVID sont en forte augmentation. Aussi, je veux rappeler l'importance du respect des gestes barrières : port du masque, redevenu obligatoire en extérieur dans les villes du Gers, distanciation, lavage des mains et vaccination. Sur ce sujet, les avis sont divergents. Toutefois, les scientifiques sont quasi unanimes pour dire que si la vaccination n'empêche pas la transmission et la contamination ; elle protège des formes graves et donc elle est un des moyens de lutter contre ce virus et en tout cas de sauver des vies.

Dans ce contexte, j'encourage la population, notamment les plus fragiles dont les plus de 65 ans à accepter la vaccination. Mon propos n'est pas ici de stigmatiser les non vaccinés, puisque la vaccination n'étant pas obligatoire, ils ne sont pas dans l'illégalité. C'est leur choix que je respecte et ils restent des citoyens. Cependant, on peut légitimement se demander si la liberté de se faire vacciner n'empiète pas sur la liberté de se faire soigner ? Au nom de l'intérêt général, la vaccination n'est-elle pas incontournable et un acte de civisme ?

Je rappelle que devant l'apparition sans cesse renouvelée de nouveaux variants, l'état d'urgence vient d'être prolongé jusqu'à fin juillet 2022 par le gouvernement, illustrant la nécessité de s'adapter constamment aux contraintes sanitaires.

En attendant des jours meilleurs, continuez à prendre soin de vous.

Un grand merci aux pompiers qui, dans le cadre de leur mission volontaire, ont été appelés auprès du centre de vaccination d'Eauze et ont œuvré, encore une fois, dans l'intérêt et au service de la population. Tous les jours, ils sauvent des vies et méritent notre respect.

Je lance un appel aux personnes qui ont le sens de l'engagement, de la solidarité, pour les inciter à rejoindre notre centre de secours, à renforcer les effectifs de Lannepax et à faire partie de cette grande famille respectable et solidaire des pompiers volontaires.

Quant aux travaux réalisés par la municipalité, nous pouvons citer ceux effectués pour améliorer les locaux de nos deux restaurateurs : La pose de la devanture du bar le DODO, ainsi qu'un SAS à La Falène Bleue afin d'en améliorer l'isolation thermique.

Au niveau de la salle des fêtes, ont été achetés un défibrillateur et de la vaisselle. Des travaux ont aussi été faits sur la voirie et au niveau de la station d'épuration.

Enfin, comme vous le savez, l'église de Cacarens a bénéficié du budget participatif octroyé par le Conseil Départemental, somme toutefois insuffisante. Grâce à la participation financière de la municipalité ; la réfection de deux chapelles a pu être réalisée. Reste encore des travaux nécessaires : la réfection du plafond de l'église.

Ralenti par la pandémie, l'adressage est enfin arrivé à son terme. En même temps que ce 3^{ème} numéro du bulletin d'information municipal, vous avez dû recevoir votre nouvelle adresse, que certains utilisent déjà depuis quelques temps, engendrant des problèmes de distribution de courrier. Désormais officielle, elle est à communiquer à tous les organismes au plus vite, afin de permettre une bonne distribution du courrier.

Notre patrimoine a été embelli d'une fresque réalisée sur le château d'eau situé sur la colline d'Arrio, par trois artistes dans le cadre du Street Art'magnac qui a fêté cette année sa 7^{ème} édition. L'illustration en a été choisie par les artistes. La municipalité est fière de promouvoir, après deux réalisations précédentes, cet art urbain en milieu rural. Simple objet de béton, ce château d'eau est devenu une œuvre d'art que je vous invite à découvrir ou à redécouvrir.

Comme nous déplorons la fermeture de notre boulangerie, nous déplorons aussi que la RSL, l'association du rugby n'ait pu réunir les effectifs nécessaires pour repartir pour une nouvelle saison. Cependant, un nouveau bureau a été constitué et il reste actif pour un recrutement pour la saison 2022/2023.

Votre équipe municipale n'a pas de baguette magique pour apporter une solution à tous les problèmes, pourtant sachez qu'elle s'efforce de donner le meilleur d'elle-même, qu'elle œuvre dans l'intérêt général des citoyens de notre beau village.

Nous profitons de ce temps nouveau pour dire aux nouveaux arrivants de notre commune combien nous sommes heureux de leur venue dans ce coin de campagne gersois et nous sommes sûrs que le meilleur accueil leur sera réservé par leurs nouveaux concitoyens.

Patricia DE HONDT

Les travaux

REALISATIONS

Achat du terrain pour la réalisation du parking Salle polyvalente + frais notariés : 12 559,66€

Auberge : 5 738,94€

- Plafond chambre appartement suite à un dégât des eaux dû aux dalles
- Enduit façade arrière
- Divers travaux de plomberie

Eglise de Cacarens : 14 285€

- Mise aux normes électriques
- Travaux de rénovation des plafonds

Réseaux électrification : 3823,51€

- Aire containers

Mobilier : 16 944.62€

- Jardinières
- Tables local Cacarens
- Vaisselle salle polyvalente
- Chaises salle polyvalente

Réseaux = télécom / pluvial : 11 869.39€

- Enfouissement réseau télécom
- Avaloir en bas de la rue de l'Eglise

Station d'épuration : 3 327.19€

- Traitement des boues
- Nettoyage réseau
- Réparation dégrilleur

PAR DEVOIR DE MEMOIRE

Jeudi 11 novembre 2021, à 10h30, Madame le Maire, les conseillers municipaux, les pompiers, les enseignantes, les enfants et la population se sont réunis pour célébrer le 103ème anniversaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale.

Après le dépôt de gerbe, le nom des soldats "Morts pour la France " a été appelé, suivi d'une minute de silence.

Patricia DE HONDT, maire, a donné lecture du message très émouvant de Geneviève DARRIEUSSECQ, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées et la mémoire des 7 soldats "Morts pour la France" en 2021 a été saluée.

La cérémonie s'est poursuivie au carré militaire du cimetière.



Ce fut aussi l'occasion pour tous de partager un moment convivial autour d'un verre proposé par l'équipe municipale.

LA MAGIE DE NOEL A LANNEPAX



Nous avons un grand besoin d'avoir les yeux qui brillent et à cet égard, les décorations de notre village y concourent beaucoup.

Nous remercions Jean-Claude LANTIN, employé municipal qui chaque année nous fait découvrir les décorations de Noël faites main (bois de récupération) et mises en scène : l'arrivée du PÈRE NOËL accompagné de ses rennes, les lutins, bonhomme de neige, sapins en bois, guirlandes...

Bravo à Jean-Claude pour son travail très soigné et apprécié des Lannepaxiens ainsi que des gens de passage.

Festival STREET ART' MAGNAC 2021 à LANNEPAX

GIGANTESQUE OEUVRE D'ART SUR NOTRE CHATEAU D'EAU, COLLINE D'ARRIO



C'est sous l'impulsion de la Municipalité et des établissements DELORD que notre village s'est construit une nouvelle image. L'objectif est simple : embellir nos édifices en mettant l'art à la portée de tous. Le village compte aujourd'hui plusieurs fresques que vous pouvez découvrir (rue de la distillerie, rue de la Came Cruse, route de Nabidaux. La maison DELORD, acteur majeur dans l'économie de la commune apprécie l'art urbain avec la réalisation de fresques sur leurs bâtiments (ancienne cuve à vin en béton, toiture et mur d'un entrepôt ; et s'investit dans le financement du projet du château d'eau situé sur la colline d'ARRIO (location des nacelles, prise en charge frais repas des graffeurs).



Nous remercions les artistes Jean ROUBLE de Bordeaux, le réalisme dans toute sa splendeur, Kat&Action de Chambéry un couple d'artistes passionnés par la peinture muraliste. L'œuvre réalisée sur le château d'eau de 28 m de hauteur a été beaucoup appréciée des villageois et admirateurs, venus nombreux.



Une belle initiative partagée lors de l'inauguration le 31 octobre dernier autour d'un merveilleux cocktail armagnac douceur offert par la Maison DELORD.

La Municipalité remercie l'association Le M.U.R. (Mouvements Urbains en Ruralité) à Eauze, cette association organise depuis sept années le Festival Street'Art'Magnac ainsi que le Conseil Départemental pour leur soutien.





A bicyclette !

Nous avons eu la charmante visite des cyclistes Montoises. Ce groupe de cyclistes féminines a fait une halte dans notre petit village le temps de se restaurer avant de reprendre la route vers leur destination du jour : TOULOUSE.

Une jolie rencontre très agréable !



TOUTES A TOULOUSE
Bonjour Madame la Maire

Toulouse
Place du Capitole
TIZ 004

Nous sommes bien arrivées à Toulouse, et nous vous remercions pour votre accueil très chaleureux !
Merci pour le prêt de votre salle qui nous a permis de nous restaurer dans le confort.
Un grand merci pour votre disponibilité
Très agréable accueil à LANUEPAX nous vous remercions de tout coeur. Les cyclistes Montoises. Vendredi
Jacqueline - Nicole

Merci pour votre gentillesse et bravo pour votre engagement
Grand merci pour votre accueil à Lanuepax Régine
Marie

Merci Bernadette
Martine
Florence
Mère Sabatolas
Marie Laure
Bernique
Béatrice



DU 9 AU 20 AOUT 2021

COMUNIDADE DE COMUNHAS
GRAND ARMAGNAC
ENFANCE - JEUNESSE

14/17 ans

ETE JEUNES

Engagement
Prévention
Partage
Service
SPORT

Informations et renseignements

05 62 08 78 22
accueil.cazado@grand-armagnac.fr
accueil.paj@grand-armagnac.fr

ALLOUATIONS FAMILIALES
Café de l'École

Communauté de Communes du Grand Armagnac - 14, Allée Julien Laudet 32800 Eauze - Téléphone : 05 62 08 78 22

GRAND-ARMAGNAC.FR

L'été dernier, des adolescents de 14 à 17 ans sont intervenus un après-midi à Lannepax dans le cadre de l'opération ETE JEUNES.

Sous la houlette de l'agent communal, Jean-Claude LANTIN, les bancs de la place du village ont retrouvé une seconde jeunesse...

Une opération qui a eu beaucoup de succès dans les communes du Grand Armagnac !



AU SUJET DE LA BOULANGERIE

La fermeture de notre boulangerie, programmée pour la fin de l'année 2021, a été anticipée pour finalement tomber son rideau la veille de la Toussaint, monsieur Corcagnani fils ayant été embauché à cette date, ce dont nous nous réjouissons pour lui. C'est souvent grâce à l'affiche apposée sur la porte d'entrée de la boulangerie que des clients ont appris la nouvelle très tardivement. C'est la même affiche que la municipalité a découverte sur ses murs, avec pour mention « merci à la municipalité pour son soutien », commentaire qui nous a interpellés car il se voulait surprenant.

Cette phrase mérite quelques explications. La boulangerie a sollicité la mairie pour l'aider à trouver un repreneur et lui a demandé de mettre une annonce sur SOS Village. La municipalité n'a pas donné suite pour les raisons suivantes

Si la municipalité a coutume de soutenir des commerces de Lannepax comme le DODO ou la FALENE, c'est parce que leur fonds de commerce est situé dans des murs qui appartiennent à la mairie de Lannepax, cette dernière ne souhaitant pas étendre son emprise sur des commerces installés dans des locaux privés. De plus, il y avait plusieurs années que la boulangerie était en vente et dans ce contexte difficile, la municipalité n'aurait pas été plus efficace en intervenant dans l'urgence. Il ne s'agit donc nullement ni d'une attitude discriminatoire, ni d'indifférence, ni de mépris vis-à-vis de la boulangerie dont tout lannepaxien appréciait la présence dans le village. Et nous espérons, d'ailleurs, que ce commerce trouvera un repreneur bientôt.

Les administrés méritent de connaître les motivations qui ont amené leur municipalité à ne pas intervenir, alors qu'elle regrette vivement la fermeture de notre boulangerie et la disparition d'un commerce supplémentaire dans notre village.

En conclusion, la mairie, service public, a jugé, à tort diront certains, à raison pour d'autres, qu'elle n'a pas vocation à se substituer à toute initiative privée.

HALTE AUX INCIVILITES CROISSANTES ET INACCEPTABLES !!

Nous avons déjà évoqué les incivilités dans notre village, avec ici, les déchets végétaux qui jonchent la chaussée, là, des poches et débris laissés le long des routes, et même un réfrigérateur abandonné dans un champ, autant de dépôts sauvages d'objets divers qui nuisent à la propreté de notre village et illustrent le manque de civisme de certains de nos concitoyens.

Et la liste ne cesse de s'allonger.



Qui a tiré trop fort la chasse après les excès de Noël ? Mystère !!! Mais c'est l'ensemble cuvette et mécanisme d'une chasse d'eau qui a été découvert au pied des conteneurs des poubelles, au petit matin, après Noël.

Et nous n'avions pas encore touché le fond !!!

En effet, rue de la Came Cruse, un individu défèque régulièrement ou pour le dire autrement, fait ses besoins devant la maison de citoyens lannepaxiens et, cerise sur le gâteau- expression très mal venue ici - il laisse le papier toilette nécessaire à tout humain près de son dépôt. C'est donc la certitude que ce n'est pas l'œuvre d'un chien, à moins que ce dernier soit très bien élevé !!!! Aucune ambiguïté possible, le doute est donc levé !!!! Incroyable !!!!

Par ailleurs, des ordures sont régulièrement déposées derrière la maison de ces mêmes lannepaxiens.

Est désormais atteint le summum de l'outrance, de la démesure, de l'impolitesse....Quel terme est le plus approprié ????

C'est à se demander si la municipalité ne devrait pas investir dans des caméras de surveillance ?

En attendant cet ultime recours, un appel solennel est lancé pour que cessent ces excès.

**Stop aux
Incivilités** !



La p'tite chronique de l'école



Pour la 28e année consécutive, l'Association européenne contre les leucodystrophies (ELA) mène dans les établissements scolaires sa grande campagne citoyenne "Mets tes baskets et bats la maladie", qui a pour but de sensibiliser les élèves à la solidarité, au handicap et au respect de la différence.

Cette semaine nationale de mobilisation durant laquelle les élèves prêtent symboliquement leurs jambes aux enfants malades qui ne peuvent plus s'en servir, est l'occasion pour l'école de montrer sa solidarité en s'associant à cet événement. Le 19 octobre 2021, c'est sous un soleil de plomb que les élèves se sont élancés pour cette belle course sur le stade de Lannepax.



« Toutes les grandes personnes ont d'abord été des enfants mais peu d'entre-elles s'en souviennent »

Antoine (De Saint-Exupéry)

Prévisions des effectifs rentrée 2022 :

DEMU 23 élèves comprenant 1 TPS (- 3 ans), 15 PS (petite section) et 8 MS (moyenne section).

LANNEPAX : 55 élèves regroupés dans 3 classes
8 élèves de grande section de maternelle, 9 CP, 13 CE1, 6 CE2, 8 CM1 & 11 CM2.



Le vendredi 15 octobre, les enfants ont pu découvrir des ateliers autour de la pomme proposés par l'association

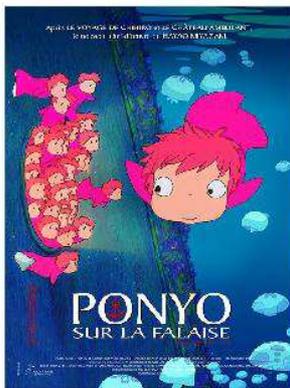
« l'abeille verte » à Ramouzens. Les élèves ont notamment réalisé du jus qui après une mise en bouteille, a été vendu lors de 2 journées de vente organisées à l'école, les 16 & 17 décembre.



LEON

Le mardi 5 octobre, les élèves de CE2, CM1 & CM2 se sont rendus au théâtre des Carmes à Condom afin de voir le spectacle « LEON » organisé par la ligue de l'enseignement.

Alliant fraîcheur et engagement, imagination et vécu, caricature et vérité, ce spectacle joyeux et enlevé, nous raconte avec humour, passion et dérision les aventures trépidantes d'un jeune facteur débutant. L'histoire est simple mais captivante. En nous régaland avec finesse de ces petits riens du quotidien, Léon, à la fois tendre et profond, nous révèle combien il serait ennuyeux de voir les choses comme tout le monde... et nous interroge discrètement sur le moment où se décide « le métier qu'on fera » quand on sera grand !



Le vendredi 12 novembre, les enfants se sont rendus au cinéma de Vic-Fezensac afin de visionner le dessin animé « PONYO ». Entièrement dessiné au pastel et à l'aquarelle, Hayao Miyazaki est revenu aux fondamentaux du *dessin animé* :

« Alors qu'il joue sur la plage, le petit Sosuke découvre une petite fille poisson rouge nommée Ponyo, piégée dans un pot de confiture. Sosuke la sauve et décide de la garder avec lui. Le petit garçon lui promet de la protéger et de s'occuper d'elle, mais le père de Ponyo, Fujimoto – un sorcier autrefois humain qui vit tout au fond de la mer – la force à revenir avec lui dans les profondeurs. Bien décidée à devenir humaine, Ponyo s'échappe pour retrouver Sosuke. Mais avant, elle répand l'élixir magique de Fujimoto dans l'océan qui va provoquer des vagues gigantesques et engloutir le village. »

To Shuss !



Du lundi 14 au vendredi 18 mars 2022, nos chères têtes blondes partiront en classe découverte « SKI » à Arreau.

Les préparatifs vont bon train.

Le budget est conséquent. Aussi, afin de réduire le coût du projet, les maîtresses organisent entre autres, des ventes de gâteaux sur les marchés de VIC-FEZENSAC & EAUZE :

- Vendredi 14 janvier à Vic-Fezensac
- Jeudi 27 janvier à Eauze
- Vendredi 11 février à Vic-Fezensac
- Jeudi 17 février à Eauze.

N'hésitez pas à vous rendre sur les stands de vente à la rencontre de parents bénévoles afin d'apporter votre soutien.

Merci d'avance !



Les problèmes de comportement d'élèves ont engendré un important débat au sein de l'école.

La cantine n'étant pas exempt d'attitudes inappropriées de la part de certains enfants, les délégués des parents d'élèves se sont réunis avec Maryline ROUX, responsable de la

cantine ainsi qu'avec un représentant de la municipalité afin de proposer des idées palliatives quant au manque de personnel. Dès la fin du mois de novembre, de nouvelles règles sont donc entrées en vigueur :

Afin de canaliser l'énergie débordante des enfants après un petit quart d'heure de récréation, ceux-ci entrent dans la cantine en rang par ordre de table.

Un chef de table et son suppléant sont nommés chaque semaine et sont responsables de leur table. Il n'y a plus de service à l'assiette, le chef de table servant individuellement toute sa tablée jusqu'au dessert.

Les animateurs de l'ALAE interviennent en fin de repas pour diriger les enfants vers des activités en attendant l'heure de la reprise des cours.

Des punitions seront instaurées avant le retrait de points sur leur permis.

Durant cette période de transition, les parents bénévoles se sont relayés chaque jour afin d'apporter une aide bienvenue à la surveillance de la cantine.

Maryline se dit ravie de l'implication des parents et si les premières remontées sont plutôt positives, il est bien évident que cette nouvelle organisation nécessite un certain temps d'observation avant d'en mesurer les résultats.



Les menus proposés initialement sur support papier sont envoyés aux familles par mail toutes les semaines depuis le mois de décembre.

Sortie randonnée pédestre – lundi 11 octobre

C'est par une belle journée d'automne que les élèves de l'école ont participé à une randonnée pédestre sur la commune afin de découvrir « l'œil du diable ».

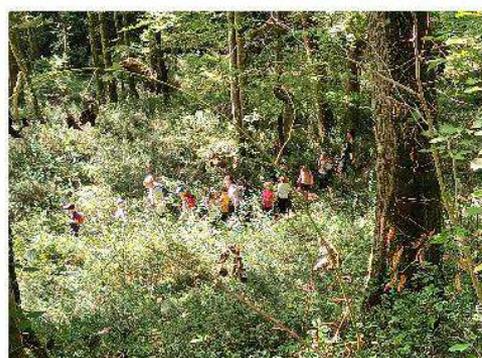
Départ donné à 13h ! C'est dans un joyeux brouhaha que les enfants débutèrent leur longue marche à travers champs. Quelques parents avaient également chaussé leurs baskets pour les accompagner dans cette excursion...

Après 1h30 de marche rythmée, les voici enfin arrivés ! Une longue file indienne se mit en place et entreprit la descente sur le chemin escarpé à travers bois jusqu'à leur destination finale : l'œil du diable.

Arrivés devant l'entrée de la grotte, les enfants s'installèrent sur les tapis de mousse et de feuilles que la nature avait pris soin de disséminer.

Messieurs Pierre COURTEL & Joseph ANTONIOLLI, très investis dans leur mission de transmission, racontèrent à tour de rôle les légendes et particularités qui entourent ce lieu singulier. Les élèves se montrèrent particulièrement attentifs et curieux.

Les oreilles et esprits ainsi rassasiés, les enfants purent regagner l'école pour reprendre des forces autour d'un goûter offert par l'association des parents d'élèves.



LES FEES DU TROU DU DIABLE

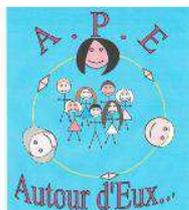
La légende des fées (hadetos, hadouns, hadets) installées au « TROU DU DIABLE » a été longtemps tenace. On racontait qu'elles faisaient la lessive la nuit, au clair de lune, et étendaient aussi leur linge pendant la nuit. On les voyait voltiger, courir dans les champs et sur les cimes des arbres. Un vieillard, habitant les environs, prétendait avoir vu blanchir le linge des fées. Ces familles féeriques habitaient dans les grottes qui passent sous la Ténarèze, au « Pont Du Diable ». On y voyait, disait-on « cinq ou six chambres de fées ».

Leurs enfants, « Lous hadets » se promenaient pendant la nuit dans les champs voisins, pour aller s'amuser. L'un de ces « hadets » avait pris l'habitude d'arracher « Las puos de l'arras » (1) d'un propriétaire voisin. Celui-ci avait beau les raccrocher, chaque matin, il les trouvait arrachés de nouveau. Une nuit, notre homme, très courageux et fort en colère, fit le guet. Le « Hadet » arriva, comme de coutume, pour enlever « las puos » mais le propriétaire, tombant à l'improviste, le lia et l'emmena dans sa maison. Le « hadet » fort triste, ne disait mot et maigrissait de chagrin et de consommation. Malgré les efforts, pour le faire parler ou l'égayer, il ne mangeait pas et restait sombre et taciturne. Sa mère, une « hadeto » venait pendant la nuit, roder autour de la prison de son fils, cherchant un moyen pour le libérer, mais sans jamais réussir. Craignant que le « hadet » ne finisse par trahir et révéler les secrets de sa race, elle lui adressait de sa voix chantante, des conseils. La voix de la fée répétait sans cesse : « HADET, HADOUN, LA HOUEILLO DOU BERT E DE L'ALOUM NOU DISSEN PAS EN DE QU'ÉY BOUN » (2)

Le « hadet » ainsi encouragé, gardait son mutisme. Le propriétaire, las et inquiet finit par libérer ce prisonnier si mystérieux qui prit la clé des champs, revint chez lui au TROU DU DIABLE et ne fit plus jamais parler de lui.

(1) Les pointes du râteau

(2) Allusion aux vertus cachées de la feuille d'aulne et de l'orme.



Le Bureau de l'association des parents d'élèves inchangé

Malgré une année 2020-2021 encore une fois difficile en raison de la crise sanitaire, le bilan financier est tout à fait satisfaisant avec un bénéfice de 991,24 €.

L'association a annoncé sa participation financière à la classe découverte « SKI » ainsi qu'à l'acquisition au profit de l'école de divers jeux et matériels. Une nouvelle fois, l'APE démontre toute l'importance de son action au sein de la communauté éducative.

Le bureau demeure inchangé : président Frédéric DORE assisté de Jean-Noël ALGERINA, trésorières Marianne GICQUIAUD GOSSE et Marie-Angèle PINO-FERNANDEZ, secrétaires Sandrine PERES et Céline PREVITALI.

Des actions sont déjà programmées pour cette nouvelle année.



Enorme succès pour notre dernière vente de gâteaux BIJOU.

Un grand MERCI à tous ! Rendez-vous à Pâques pour la prochaine !



HALLOWEEN

Ouf, dirons-nous ! Enfin, une manifestation qui a pu avoir lieu malgré la menace sanitaire.



C'est donc le samedi 7 novembre, par une journée non pluvieuse mais très fraîche, que nos petits monstres ont pu s'ébattre joyeusement autour de différentes énigmes. Effectivement, cette année, afin d'éviter le traditionnel porte à porte (*covid oblige*), l'APE avait concocté 2 belles chasses aux trésors.



Les énigmes de celle des plus petits avaient été dispersées dans et autour de la cour de l'école et les plus grands chassèrent les parchemins sur un trajet allant de la distillerie au stade municipal.

Les 2 malles aux trésors remplies de bonbons enfin trouvés, les enfants purent se retrouver dans la cour de l'école où un goûter les attendait.



Barbe à papa, boissons froides & chaudes étaient vendues au profit de l'association.

Merci à toutes & tous pour votre participation !

Durant toute la semaine du festival Street Art'Magnac, l'APE avait installé une buvette au pied du château d'Eau. Un grand MERCI aux bénévoles !



MOTS D'ENFANTS

Révisant le présent, le futur et le passé, la maîtresse demande à son élève :

"Demain il neigera, c'est quel temps ?"

Réponse: "C'est l'hiver !"

Alexis 7 ans

BO OR

La maman:

"Qu'as-tu mangé à la cantine ce midi ?"

"Des carottes râpées..de la viande..."

"Et avec quoi ?"

"Ben....avec ma fourchette !"

Louis 4 ans

BO OR

Sibylle écoute la leçon de grammaire que sa maman fait réciter à sa grande sœur.

Maman interroge :

"Que met-on à la fin d'une phrase exclamative ?"

"Un point, un point...??"

Et Sibylle sans lever le nez de son jeu répond : "un point FR !"

Sibylle 4 ans (ah !!! Le miracle d'internet)



ALAE ~ ALSH de Lannepax

Nouvelle année scolaire = nouveaux projets !!!

Comme chaque année nous travaillons en adéquation avec l'équipe enseignante et nous nous accordons à leur thème principal qui cette année est : la magie.

Nous avons donc décidé de décliner ce thème en plusieurs parties sur les différentes périodes de l'année comme suit:

- ~ la période « fantastique »*
- ~ la période « magique »*
- ~ la période « extraordinaire »*
- ~ la période « imaginaire » , et*
- ~ la période « féerique ».*

En ce qui concerne l'accueil du mercredi, nous avons choisi de proposer le thème du Voyage autour du monde, durant lequel nous découvrons chaque mercredi un pays à travers différentes activités et contes légendaires.

Voici un petit aperçu de la vie de vos enfants sur les deux premières périodes à l'accueil de loisirs. Soyez patients, le reste suivra.....

L'équipe d'animation vous souhaite une belle année 2022

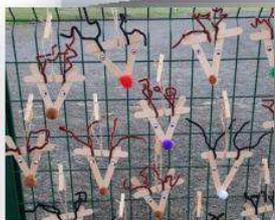
La période « fantastique »

Nous avons proposé aux enfants des activités en lien avec le monde des animaux fantastiques.



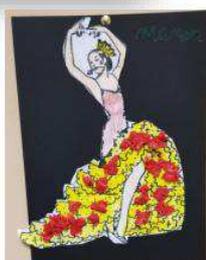
La période « magique »

Nous avons proposé aux enfants des activités de magie, d'expériences scientifiques (sans aucun danger!), et nous avons fini l'année en s'associant avec l'équipe enseignante pour préparer l'arrivée de la magie de Noël.



Les mercredis . . .

France, Chine, Espagne, Portugal, Italie, Pôle Nord... Que de voyages !... Nous nous sommes également rendu à Larressingle pour cueillir des pommes ainsi qu'à la Ferme aux Cerfs et au marché de Noël de Mont de Marsan pour clôturer l'année 2021.



Le CARELH s'est éteint

En gascon « Lo carelh » (1) est la lampe à huile en cuivre qui éclairait, il y a bien longtemps, les demeures paysannes. Il est aujourd'hui un objet conservé dans de nombreuses familles et quasiment introuvable. Un nom donné à dessein. Notre association culturelle pendant près de 26 ans a illuminé la vie culturelle de Lannepax.

Rappelons-nous les moments forts, lorsque l'équipe animée par Marie-Claire Marchand a initié une variété incomparable de prestations : virées passionnantes à la découverte du Sud Ouest, concerts, vide-greniers annuels à partir de 1997, bulletins très documentés, conférences, recherches historiques variées.

Il y a eu des moments inoubliables lorsque trois chorales sont venues se produire le même jour dans notre église un super méchoui organisé sur les pentes du Val d'Aran, une intense journée de St Jacques en 2007 à laquelle une handicapée en fauteuil roulant participait, si heureuse qu'elle demandait à revenir tous les ans !

A ces activités qui se déroulaient dans la bonne humeur tous étaient invités. Il reste de beaux souvenirs de moments de joie et de convivialité.

Puis petit à petit, le décès des acteurs, le vieillissement des responsables, le non renouvellement des adhérents ont entraîné le déclin de cette belle vie associative.

Remarquons aussi que les activités culturelles liées à l'histoire et même à l'histoire locale souffrent d'un déficit d'intérêt. Le public réclame avant tout de partir à la découverte des ancêtres, des hauts faits glorieux ou scabreux de personnalités connues, des événements récents. En outre le renouvellement de la population entraîne une rupture avec les traditions liées à la culture locale. Les nouveaux arrivants ignorent que tout le monde parlait autrefois un des dialectes occitans, le gascon, injustement appelé « patois ».

Pour toutes ces raisons, lors d'une assemblée générale extraordinaire tenue le 20 août 2021, l'association CARELH a voté à l'unanimité sa dissolution pour fin 2021.

Ce qui restait comme avoir financier a été versé en parts égales à 3 associations culturelles amies, parmi lesquelles l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Cacarens.

Les insurpassables bulletins paroissiaux 1910-1941, rassemblés grâce à la ténacité du CARELH, iront aux Archives Départementales.

Terminons sur une note d'optimisme. Oui la flamme du CARELH s'est éteinte définitivement, mais d'autres lannepaxiens ont déjà commencé à reprendre le flambeau avec brio dans le domaine musical avant d'élargir leur champ d'activités. Nous leur souhaitons une belle réussite.

Pierre Courtel

(1) graphie normalisée, la seule reconnue

UNE NOUVELLE ASSOCIATION A ETE CREEE

Notre association a pour titre : **Culture et Patrimoine à Lannepax (C.e.P.a.L).**

Elle a pour objet le développement culturel et patrimonial sur la commune et ses environs aux travers d'évènements artistiques et d'actions de mise en valeur du territoire.

Notre objectif : maintenir le lien social en organisant diverses manifestations : concerts/festivals, expositions, stages, visites thématiques, connaissance et sauvegarde du petit patrimoine non protégé (fontaines, croix, etc....) artistes locaux mis à l'honneur etc...

Nous sommes déjà intervenus en 2018 et 2020 avec des concerts de musique classique de grande qualité.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir en 2018 Elène Golgevit soprano et Julien Le Hérissier pianiste ; en 2019 Anna Woloszyn au violon, Julien Le Hérissier ainsi que Marie Kalinine, Mezzo-Soprano.

Ne disposant pas de moyens humains et financiers pour le deuxième concert, l'association CARELH étant en sommeil, c'est l'association P.I.M.A.O qui nous a servi de support. Cette association nous a soutenus également pour le budget participatif (travaux lavoir de Garaut et église de Cacarens).

L'association va démarrer ses activités tranquillement en cette année encore particulière en raison d'une situation non stabilisée; nous envisageons un festival de musique les 15,16, et 17 juillet prochain.

Nous remercions l'association CARELH (Centre Associatif de Recherches et d'Etudes sur le Lannepax Historique) pour son soutien ainsi que la Mairie.

Composition du bureau : Présidente Mme Dominique BRANDT
Trésorière : Mme C. ANTONIOLLI

Gestion administrative et artistique :
Administration juridique et sociale : Marc ALBERTO
Direction artistique : Julien Le Hérissier

Adhérer, c'est nous soutenir. Contact au N° 06/75/81/18/20

La Saint Hubert Lannepaxienne

La société de chasse de Lannepax a été encore cette année très active, en particulier en raison de l'augmentation croissante de la population de sangliers dans notre commune (comme d'ailleurs dans toute notre contrée !).

Leurs dégâts sont toujours plus importants lors des semis mais aussi toute l'année où ils trouvent refuge et fraîcheur dans les cultures. Maintenant, les agriculteurs ne sont plus les seuls à signaler leurs méfaits car ils s'attaquent aussi aux jardins riverains du village.



C'est pourquoi nous vous remercions de votre compréhension lorsque parfois nous effectuons des battues proches du village, pouvant vous occasionner quelques désagréments.

Encore cette année 2022, nous pensons que compte tenu de la conjoncture et des normes sanitaires imposées, nous ne pourrons maintenir le banquet traditionnel de la chasse.

Merci à vous tous et bonne année !

Le Président et son bureau



Les pompiers de Lannepax vous adressent tout d'abord leurs meilleurs vœux pour l'année 2022. Nous vous remercions pour l'accueil que vous nous avez réservé lors de la traditionnelle tournée des calendriers. Cette année, nous avons pu renouer avec un passage au porte à porte, comme auparavant, avec votre accueil généreux, chaleureux et attendu.

Malgré une année marquée par le Covid, les sapeurs pompiers ont pu continuer leurs missions avec des protocoles stricts impliquant les secours à personnes.

Aussi les pompiers de Lannepax ont été impliqués dans les centres de vaccination de Vic-Fezensac et d'Eauze.

En 2021, nous avons effectué 170 interventions dont une centaine liée à la qualification de Mélanie CAHUZAC, Infirmière Sapeur Pompier au sein de notre centre. Ses compétences l'emmènent aussi à intervenir dans un rayon de 25 km.

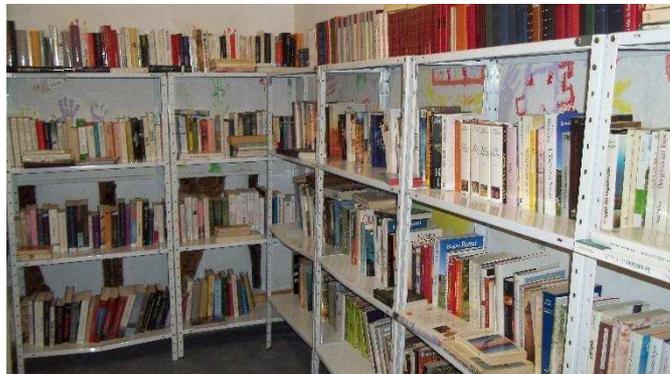
Comme vous le savez, nous sommes l'un des derniers maillons de la chaîne des services publics, et nous ne sommes que des volontaires pour assurer votre protection. Il nous est de plus en plus difficile de recruter. Il faut absolument trouver des femmes et des hommes pour faire perdurer notre centre de proximité. N'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez vous engager avec nous. Pour cela vous pouvez nous contacter auprès du

**Chef de centre 06 88 16 67 88 ;
de la Mairie 05 62 06 36 26 ou
du SDIS32 05 42 54 12 00.**

Les amis du livre

vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022.

L'ouverture des armoires dans lesquelles nous avons fait effectuer des travaux, nous ont permis de ranger les dons de nouveaux livres.



Des livres sur l'histoire,
des policiers,
des fictions,
des romans, la cuisine,
la médecine,
les merveilles de nos
régions sans oublier
les classiques.



Club des Aînés de Lannepax

Mesdames, Messieurs, chers adhérents,

Après une année 2021 difficile due à la crise COVID, notre club a pu réaliser quelques manifestations : Château Millet, repas moules frites, repas couscous, sortie à la Ferme aux buffles, loto, goûters anniversaire. Le club de pétanque et la salle de jeux ont pu reprendre leurs activités. Nous bénéficions de la venue d'un podologue tous les deux mois.

Un grand merci à l'équipe qui m'entoure pour son travail et pour votre participation nombreuse à nos diverses manifestations.

Pour l'année 2022, une sortie est prévue en Espagne, une journée à la Ferme aux cerfs, à la Palmeraie et un repas paella ainsi que nos goûters anniversaire.

Je souhaite à tous les adhérents de bonnes fêtes de fin d'année et qu'en 2022 nous puissions retrouver une vie normale.

Le Président

La Renaissance Sportive Lannepaxienne

Le rugby n'est finalement pas reparti cette saison, le nombre de joueurs étant insuffisant, et ce, malgré une équipe de dirigeants motivés.

La RSL s'est donc mise en sommeil et profite de ce repos forcé pour préparer la saison 2022-23 en espérant recruter une vingtaine de joueurs décidés à porter nos couleurs.

La tâche paraît très compliquée mais nous comptons sur les encouragements et la solidarité de tous les habitants afin que le sport ait toujours sa place dans notre village.

Le Bureau

Lou Kiosko én Houlio

Club Associatif Lannepaxien

Covid oblige, notre association s'est mise au repos en 2021 mais compte bien repartir cette année dès que les conditions sanitaires le permettront.

Dans un premier temps, nous nous consacrerons exclusivement aux concours de belote qui seront organisés en partenariat avec les communes avoisinantes.

Les dates et lieux des compétitions (en principe, les vendredis soir) vous seront communiqués ultérieurement.

Nous espérons vous voir nombreux, une soirée conviviale vous attend.

La Présidente

Noëlle CECCARELLO



CACARENS

Le Comité des Fêtes de Cacarens vous souhaite une très bonne année 2022 !

En juillet 2021, nous avons pu organiser un jour de fête avec un protocole sanitaire adapté. Il s'agissait pour nous d'un changement important avec un surcroît de travail conséquent dans l'organisation et la répartition des tâches.

Les résultats se sont malgré tout révélés très satisfaisants pour les organisateurs mais aussi pour les gens qui ont su apprécier cette journée en toute sécurité.

En fonction de l'évolution de la pandémie et des normes sanitaires afférentes, nous maintiendrons cette année, la fête sur le week-end du 8 au 10 juillet 2022.

Toute l'équipe du comité des fêtes a hâte de vous retrouver !

A très bientôt !

Muriel, Florent & Franck

LANNEPAX

Toute l'équipe du comité des fêtes de Lannepax vous remercie d'avoir participé et encouragé l'escargolade qui a eu lieu malgré les complications sanitaires.

Un grand Merci particulièrement aux jeunes qui nous ont été d'une grande aide avec leur belle joie de vivre !!

Nous essayerons de maintenir quelques manifestations pour cette année même si nous sommes tributaires des restrictions gouvernementales...

**Nous avons besoins de bonnes volontés
pour continuer**

Vous êtes les bienvenus !!!

**(Contact et renseignements
au 06 78 74 18 67)**

**Le comité des fêtes compte sur
vous et vous adresse à tous :**

**ses meilleurs vœux
pour 2022 !!**



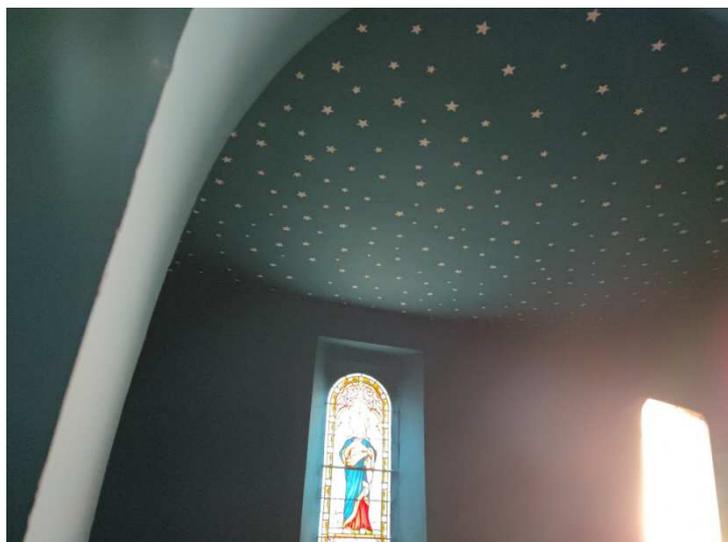
A très vite !



ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE CACARENS

2021 se termine. Malgré les difficultés, les travaux dans l'église progressent.

L'installation électrique est bien avancée et les chapelles pratiquement terminées.



Le plafond de la nef se révèle trop fragile et demande une restauration plus importante, il ne peut être repeint en l'état.

La fin des travaux budgétés est de ce fait retardée.

Le coût sera donc plus élevé que prévu initialement.

L'ASPC toujours soutenue par la mairie est encore et toujours à la recherche de financements afin de mener à son terme le projet de restauration de St Pierre de Cacarens.



FAITES LE 18 !

Pendant des siècles, la protection contre les incendies était à la charge des municipalités qui organisaient, d'une manière plutôt aléatoire, des brigades contre le feu.

On raconte que lorsque les flammes dévorèrent l'ambassade d'Autriche en 1810, l'empereur NAPOLEON (présent à cet endroit) plaida pour un service strict et bien structuré : les soldats du feu intégrés dans le génie de l'armée de terre étaient créés.

Les pompiers font maintenant partie de notre quotidien, leur effectif est d'environ 250 000 hommes et femmes (dont 80% de volontaires surtout dans nos contrées rurales).

Sollicités le jour ou réveillés la nuit, ils interviennent pour pallier nos incivilités ou nos imprudences.



Imprégnés d'un grand courage et d'abnégation, ils sont appelés pour n'importe quel accident, conflits familiaux, ou un chat perdu en haut d'un arbre...

Certaines fois on les contacte pour rien (les faux appels qui ne font rire que les imbéciles).

N'oublions pas que la belle devise des pompiers est : « SAUVER OU PERIR ».

Malheureusement c'est aux colères de la nature qu'ils sont de plus en plus confrontés : nombreuses inondations, tremblements de terre et terrifiants incendies de forêts qui ont fait de nombreuses victimes parmi ceux qui sont un peu nos anges gardiens.

Un chiffre inquiétant revient souvent : on a constaté une hausse de 218% des agressions envers les pompiers ces dix dernières années.

Nous avons tellement besoin d'eux, alors respectons les et sachons les remercier !!

Philippe MILLIEZ

Une légende Lannepaxienne

LES TREIZE PIÈCES D'OR



Dans le quartier à l'ouest du village de LANNEPAX, vit la famille FIACRE.

Le père Jules, ouvrier meunier, la mère Marie, lavandière et deux enfants Louis et Jean.

Un dimanche de septembre, après la messe, les deux garçons décident d'aller aux champignons.

Ils se changent, mettent les habits de tous les jours, prennent une musette, et un canif ; Louis prévient sa

mère « Nous rentrons pour midi ». Ils partent par le Sud, contournent le fossé et cheminent jusqu'au bois

d'Arrio. En parcourant la forêt, ils cueillent des giroles, deux cèpes et des « trémoulets ». Louis marche

devant, grimpe précipitamment un talus, fait un faux pas, trébuche et tombe. Dans sa chute, il arrache la

souche à laquelle il se retient, mais dégringole. Jean qui l'a entendu crier, grimpe à son tour, aperçoit Louis

dans le talweg « ça va Louis ? Ho !!! Regarde derrière toi quelque chose brille ». Louis gratte la terre et

ramasse des pièces. C'est de la monnaie ! Jean contourne le talus et rejoint son frère. En cherchant bien ils en

trouvent treize. Après ces émotions, les garçons prennent le chemin du retour, rejoignent le village par le

sentier du « Mouliot », passent près de la source, se lavent les mains et nettoient les pièces. Elles sont en or,

s'interroge Louis ? Ils arrivent au village. Ça sent la cuisine. Il est presque midi quand ils rentrent chez eux.

Vous en avez trouvé ? Demande le père Jules... Regarde !! Ils montrent leur cueillette ainsi que les pièces. Où

les avez-vous prises ? Nous les avons trouvées dans le bois. Le père s'en saisit et les pose sur la cheminée.

Nous en parlerons plus tard. Lundi, Jean en parle à son patron, Marie raconte cette histoire au lavoir. A la fin

de la journée, tout le village est au courant. Monsieur le comte qui habite le bourg, se précipite chez les

FIACRE. Dès qu'il voit les pièces, il s'écrie : « mais ce sont les miennes !! ». Jules, craignant le comte et pour

ne pas faire d'histoire, lui remet le trésor.

De retour chez lui, ce dernier annonce à son épouse et à ses deux filles, comment, grâce à son autorité, il

s'est emparé des pièces. Il décide de fêter ça. Il avale une gorgée d'Armagnac, puis une deuxième. En se

levant pour se servir un troisième verre il dit à son épouse : « je vais les ranger avec les miennes derrière la

grosse pierre du ... » et il ne prononce plus un mot. Il s'affaisse et meurt. C'est le drame. Les voisins aident la

comtesse et organisent les obsèques. Les villageois sont partagés entre tristesse et soulagement... Après les

funérailles, en fin de soirée, la comtesse se morfond, assise dans son jardin. Ces pièces portent

malheur ! pense-t-elle et décide à la nuit tombée de les jeter dans le fossé du chemin de ronde. Les jours

passent, Madame la comtesse cherche le trésor de son époux, décele les grosses pierres de la cave, du mur du

jardin mais ne trouve rien. Elle déprime, ne mange plus, s'affaiblit et tombe malade. Elle décède juste avant

Noël. La famille FIACRE recueille les deux orphelines qu'elle élève comme ses enfants. Devenus grands, Louis

et Jean épousent les jeunes comtesses, quittent Lannepax pour vivre une autre vie à la capitale. Dans le bois

d'Arrio et autour du village nous voyons de temps en temps des gens qui cherchent...

Ont-ils découvert le trésor ?



ANTOBALDI

Le saviez-vous ?

INFORMATION AUX LANNEPAXIENS

Parti en congé, Manfred a été remplacé par Mervin qui a tenu le DODO jusqu'au 20 décembre, date à laquelle le DODO a fermé ses portes, Mervin étant reparti vers d'autres horizons. Finies les discussions d'habitues autour du petit noir du matin.

Mais dans le même temps, s'arrêtait la livraison quotidienne du pain et de la Dépêche assurée par Mr Lajus, artisan boulanger de la MI DO RE d'Eauze, depuis la fermeture de notre boulangerie locale. C'est pourquoi, la municipalité s'est portée volontaire pour assurer le relais et permettre à la population d'être approvisionnée en pain et de recevoir les dernières nouvelles par voie de presse.

Ainsi, tous les matins, à l'exception du lundi, de 8h à 11h30 (le week-end jusqu'à 11h), des élus de la commune tiennent une permanence dans la salle du rez-de-chaussée de la mairie pour distribuer vendre le pain et la Dépêche. Pour plus de certitude, il est conseillé de réserver son pain la veille pour être assuré d'en avoir le lendemain.

La municipalité ne peut que redire son regret quant à la fermeture de notre boulangerie locale. Aussi, dans ce contexte, pour le bien de ses administrés, elle n'a pas hésité à pallier ce manque en assurant la distribution du pain et du journal, bénévolement, grâce à des élus, tant il est nécessaire de nourrir le corps et l'esprit !



*Scolarité
interrompue
par la maladie
ou l'accident*

Association Gersoise pour l'Enseignement
des Jeunes Malades

*son équipe d'enseignants
offre des cours gratuits
au domicile ou à l'hôpital*



Site : www.agejm.fr

9 rue Edouard Lartet
32004 AUCH

Agejm32@laposte.net

Tel . 05 62 63 20 08
05 62 63 16 31



L'AGEJM

Permet aux enfants malades de poursuivre leur scolarité et de les préparer aux examens qu'ils soient hospitalisés ou à domicile.

80 professeurs dispensent gratuitement des cours individualisés, de la maternelle au supérieur.

Notre association, créée en 1997, reconnue d'intérêt général est agréée Education Nationale, conventionnée avec l'Inspection d'Académie, le centre hospitalier d'Auch, l'hôpital spécialisé et le centre de rééducation de Roquetaillade.

Tél. 05 62 63 16 31 / 06 25 80 30 54

Site : agejm.fr

**Un conseiller numérique interviendra
le 21 février à partir de 14h
à la mairie de LANNEPAX
N'hésitez pas à venir, c'est gratuit !**



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
France
services



En tant qu'utilisateur, le conseiller numérique m'aide prioritairement à :



Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.).

Envoyer, recevoir et gérer mes courriels.



Naviguer sur internet : outil de fonctionnement et de navigation web.

Connaitre l'environnement et le vocabulaire numérique.



Apprendre les bases du traitement de texte.

Installer et utiliser des applis utiles sur mon smartphone.



Créer et gérer (stocker, ranger, partager) mes contenus numériques.



INSCRIPTIONS D'OFFICE SUR LES LISTES ELECTORALES

Les dernières inscriptions d'office sur les listes électorales, en vue de la participation à l'élection présidentielle concernent les jeunes recensés au plus tard le 31 décembre 2021, et dont vous aurez communiqué les coordonnées au ministère des Armées à compter du 1er janvier 2022. La transmission de ces informations au Ministère des Armées (début avril 2022) interviendra après la date limite d'inscription du 4 mars et l'inscription sur les listes électorales ne pourra pas être prise en compte pour ce scrutin.

Aussi, il est important de veiller à bien transmettre au Ministère des Armées, entre le 1er janvier 2022 et le 15 février 2022, la totalité des dossiers en votre possession et d'inviter les jeunes qui atteindront leur majorité d'ici les 10 et 24 avril 2022 à se faire recenser avant le 31 décembre 2021.

Entre le 1er janvier et le 4 mars 2022, date limite d'inscription sur les listes électorales pour l'élection présidentielle, les jeunes venant se faire recenser devront effectuer une inscription volontaire sur les listes électorales s'ils peuvent et souhaitent voter. Afin de favoriser la participation électorale du plus grand nombre de jeunes qui auront atteint 18 ans lors du scrutin, il vous est demandé de profiter de leur présence à l'occasion de leur recensement pour les informer que leur inscription ne sera pas réalisée d'office avant l'élection afin de promouvoir ainsi l'inscription volontaire sur les listes électorales. Ils peuvent, pour ce faire, utiliser le formulaire Cerfa ou la télé-procédure d'inscription sur les listes électorales, accessible au lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

DEPARTEMENT DU GERS

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE LANNEPAX 32190



☎ : 05 62 .06.36.26

Fax : 05.62.06.99.77

COMMUNIQUE DE PRESSE

Objet : Dépôt dématérialisé des demandes d'autorisations d'urbanisme

Madame, Monsieur,

En application des dispositions relatives à la dématérialisation de l'urbanisme, je vous informe qu'à compter du 1^{er} janvier 2022, vous pourrez désormais déposer de façon dématérialisée vos demandes d'autorisations d'urbanisme via notre guichet en ligne à l'adresse <https://pays-armagnac.geospere.fr/guichet-unique> dont vous trouverez ci-joint les conditions générales d'utilisation.

Je vous rappelle également que le dépôt de vos dossiers au format papier reste toujours possible en les déposant auprès de l'accueil de la Mairie ou en les envoyant par courrier à l'adresse postale de la Mairie.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Lannepax, le 21 décembre 2021
Patricia DE HONDT, Maire de Lannepax



Conditions générales d'utilisation

Les présentes Conditions Générales régissent l'utilisation du téléservice « Espace Mon Compte » via le site <https://pays-armagnac.geosphere.fr/guichet-unique>.

Article 1 – Définitions

Le « téléservice » désigne l'espace Mon Compte, auquel l'utilisateur a accès. Le « service » désigne le service Urbanisme et foncier de la Commune de LANNEPAX responsable de la base usagers, utilisée par l'espace Mon Compte.

La mise en place du téléservice a pour objectif de permettre à l'utilisateur de gérer son compte personnel et d'accéder à ou un plusieurs téléservices proposés par la Commune de LANNEPAX. Il est édité par la Commune de LANNEPAX, dont les coordonnées sont indiquées ci-dessous :

Mairie de LANNEPAX
35 Place de l'Armagnac
32190 LANNEPAX
05 62 06 36 26

Article 2 – Objet

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les relations entre la Commune de LANNEPAX et l'utilisateur ainsi que les conditions applicables à toute utilisation de l'espace Mon Compte. Elles peuvent être modifiées à tout moment par le service gestionnaire. Aucune modification ne pourra avoir de caractère rétroactif.

L'utilisation du téléservice implique l'acceptation sans réserve du présent règlement, sans possibilité de réclamation à quelque titre que ce soit. L'utilisateur doit accepter les présentes Conditions Générales dans leur intégralité, de façon préalable à l'utilisation du téléservice. Son consentement est requis et matérialisé par le fait de cocher la case déclarant que l'utilisateur a lu et accepté les présentes CGU. Le service gestionnaire se réserve le droit de suspendre ou d'interrompre à tout moment le téléservice. En cas d'interruption, le service gestionnaire ne saurait être tenu pour responsable des conséquences de cette interruption pour l'utilisateur.

Article 3 – Utilisation du téléservice

L'utilisateur est seul responsable des informations et données qu'il transmet au téléservice aux fins de renseigner son compte. Il est tenu de préserver sa confidentialité et de surveiller régulièrement l'utilisation de ses accès. Il informera le service gestionnaire du téléservice s'il constate une utilisation frauduleuse de celui-ci. Ceux-ci se réservent le droit de le changer, de bloquer le Profil et de notifier l'utilisateur concerné.

L'utilisateur s'interdit d'employer et de transmettre tout terme ou données susceptibles d'être constitutifs de crimes ou délits selon la législation française en vigueur, et notamment, la provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence, l'atteinte à l'autorité de la justice et aux bonnes mœurs, la diffamation ou l'injure, l'atteinte à la vie privée.

3.1 Création d'un compte

L'utilisateur crée un compte, soit en se connectant au téléservice, soit à l'occasion d'une démarche connectée sur un autre téléservice. Sur la page d'accueil, l'utilisateur peut accéder aux téléservices parmi ceux qui sont accessibles par le compte de connexion.

3.2 Gestion des consentements

Dans la rubrique Mes paramètres, l'utilisateur peut, à tout moment, accorder ou retirer son consentement à l'envoi de communications adressées par la Commune de LANNEPAX à l'adresse mail de contact renseignée par l'utilisateur. Il peut s'agir d'une communication régulière (lettre d'information) ou de communications ponctuelles d'ordre général.

3.3 Suivi des demandes

L'utilisateur dispose, dans la rubrique Mes demandes, d'un tableau de bord de suivi de ses demandes réalisées avec la Commune de LANNEPAX sur des téléservices reliés à Mon Compte.

Article 4 - Gestion des données personnelles

Dans la rubrique Mon Profil, l'utilisateur peut enregistrer ses données personnelles. Cet enregistrement est réalisé à l'initiative de l'utilisateur, soit spontanément, soit lors de la saisie d'un formulaire en ligne sur un autre téléservice relié à Mon Compte, après recueil du consentement de l'utilisateur.

Les données personnelles enregistrées alimenteront, avec son consentement, les formulaires utilisés par l'utilisateur sur des téléservices reliés à Mon Compte. Ce dispositif a pour finalité d'éviter à l'utilisateur de fournir plusieurs fois à la Ville les données personnelles déjà communiquées lors d'une précédente procédure.

L'utilisateur bénéficie d'un droit d'accès aux données enregistrées sur son compte. Il peut en demander la suppression, soit depuis le téléservice soit en appelant le 05 62 06 36 26. De son côté, en cas de manquement du demandeur aux présentes Conditions Générales d'Utilisation, la Commune de LANNEPAX se réserve le droit de procéder à la suppression du compte concerné, unilatéralement et sans indemnité, après mise en demeure adressée au demandeur par courrier électronique et restée sans réponse quarante-huit (48) heures après envoi.

Article 5 – Responsabilité et garanties

5.1 – L'utilisateur est seul responsable de l'utilisation de son compte. Toute connexion, demande ou transmission de données effectuée à partir de ce dernier est réputée l'avoir été par l'utilisateur et sous son entière responsabilité. En cas de perte, de vol ou de détournement de son identifiant, le demandeur s'engage à en avvertir sans délai la Commune de LANNEPAX via le 05 62 06 36 26. La Commune de LANNEPAX ne peut être tenue responsable de tout dommage issu d'une interruption, d'un dysfonctionnement quel qu'il soit, d'une suspension ou de la cessation du téléservice pour quelque raison que ce soit ou de tout dommage matériel ou immatériel qui résulterait de la connexion.

5.2 – L'utilisation du téléservice implique l'acceptation des caractéristiques et des limites du réseau Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques liés à la connexion et, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau. La Commune de LANNEPAX ne pourra être tenue pour responsable notamment des dysfonctionnements pouvant affecter le réseau Internet, pour tout problème de configuration ou lié à un navigateur donné.

La Commune de LANNEPAX ne garantit pas que le téléservice fonctionne sans interruption. La responsabilité de la Commune de LANNEPAX ne saurait être recherchée si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté, elle était amenée à suspendre le téléservice, à l'écourter ou en modifier les conditions d'utilisation. La Commune de LANNEPAX décline toute responsabilité pour le cas où le téléservice serait indisponible, ou en cas de dysfonctionnement du dispositif qui ne lui serait pas imputable ou pour le cas où les informations fournies par des demandeurs venaient à être détruites pour une raison qui ne lui serait pas imputable.

La Commune de LANNEPAX ne saurait être tenue responsable de tout dommage, matériel ou immatériel, causé aux internautes, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, ou de toutes conséquences directes ou indirectes pouvant en découler.

Article 6 – Archivage et preuve

La Commune de LANNEPAX est seule responsable de l'archivage des données transitant sur le téléservice. Seuls les éléments ayant fait l'objet d'un tel archivage peuvent être utilisés en qualité de preuve dans la résolution d'un éventuel différend entre le demandeur et le service gestionnaire. En particulier, les différentes versions des Conditions Générales d'Utilisation sont archivées électroniquement par les services de la Commune de LANNEPAX, afin de leur conférer une valeur légale.

Article 7 – Réclamations

Les réclamations éventuelles peuvent être formulées par courrier à l'adresse de la Mairie ou par email à l'adresse électronique indiquée ci-dessous :

Mairie de LANNEPAX
35 Place de l'Armagnac
32190 LANNEPAX
Email : secretariat@lannepax.fr

Article 8 – Propriété intellectuelle

Les images, textes, logiciels et autres contenus et composants du téléservice sont la propriété de la Commune de LANNEPAX ou de ses partenaires et sont susceptibles d'être protégés par les droits de propriété intellectuelle. Toute représentation, reproduction, adaptation, traduction, rediffusion, totale ou partielle du téléservice et de son contenu, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation préalable et expresse de la Commune de LANNEPAX, est interdite et susceptible de constituer une contrefaçon au sens des articles L.335-2 et suivants et L.716-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle relatif au téléservice ou à son contenu. L'insertion de tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdite, sans un accord écrit express et préalable de la Commune de LANNEPAX.

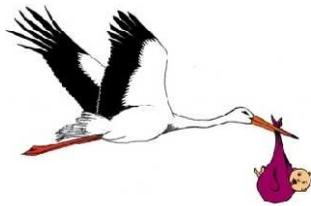
Article 9 – Sanctions

Le service gestionnaire se réserve le droit de prendre toute mesure leur semblant adéquate à l'encontre de tout usager contrevenant, selon lui, aux dispositions de la législation en vigueur ou des présentes CGU. Ces mesures peuvent comprendre, notamment, un ou plusieurs avertissements adressés à l'utilisateur en cause, son exclusion du téléservice ou des actions en justice.

A LANNEPAX,
Le 21 décembre 2021
Le Maire,
Patricia DE HONDT



Etat Civil



Ils sont nés en 2021

COMPAGNON Romane

DELANNOY Isaac

FONTAINE Noémie

GABORIT Anja

GOT DEMIRI Elisio

PRIVAT Mila

VREBOSCH Axel



Ils nous ont quittés en 2021

BELANGER Franck

BERNARDI Jeannine née ANTONIOLLI

BOULZAT Jean-Louis

BOURRUST Maurice

BUSQUET Jacqueline née DELORD

CAHUZAC Richard

DANDREY Bluetta née PELIZZA

FONTAN Yvette née ANGLES-LAUDET

LASCOURS André

POULLE Christiane née BOUTET

ROBERT Denise née BONNET

VAN VAECK Danielle née GOOSSENS



Ils se sont dit OUI en 2021

**Marianne GICQUIAUD
& Grégory GOSSE**



**Corinne COULAT
& Hervé DE KERMEL**

Le Callonnec Peinture

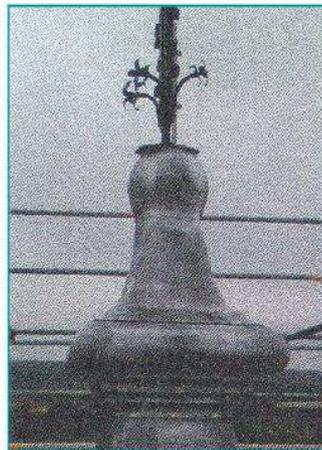
Peinture intérieure/
extérieure
Pause toile de verre
Parquet flottant ...

Devis Gratuit

06.31.32.83.83

Le Haou
32190 Lannepax

Siret 89111505700012



MARIE AURELIEN

**Maitre Artisan
Plomb, zinc cuivre**

Epis de toiture, terrasse,
façonnage,
habillage mur, meuble...
déco intérieure, extérieure

art.plomb32@gmail.com
06.85.79.91.77

SOL32

MICKAEL FONTAINE
artisan carreleur

06.36.98.91.83

sol-32@outlook.fr

CARRELAGE FAÏENCE MACONNERIE

Le partenaire de tous vos projets de votre
habitat.

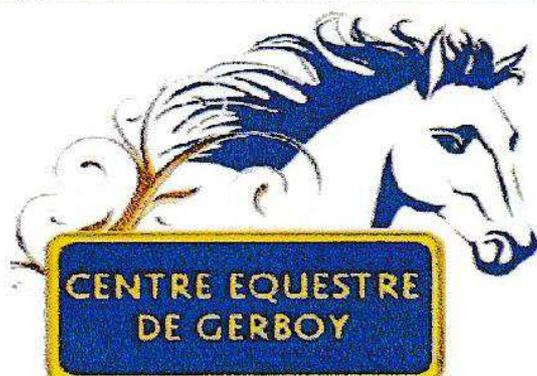
**QUENTIN
BATIMENT**

Tous corps d'état. Neuf et rénovation

M.Quentin 06.31.95.34.83
LANNEPAX



Entreprise FEZAS-DESBARATS
au service des moissons depuis 1903
05 62 58 07 66



Pensions, Cours , Stages d'équitation

CAHUZAC Laura
06 87 30 85 79



Ets DELORD Frères
Rue Principale
32190 Lannepax

☎ 05 62 06 36 07
☎ 05 62 64 41 98

chai@armagnacdelord.com
www.armagnacdelord.com



TEL : 05.62.06.36.01 JEAN.CAVE@ARMAGNAC-CDM.FR
www.armagnac-jean-cave.fr

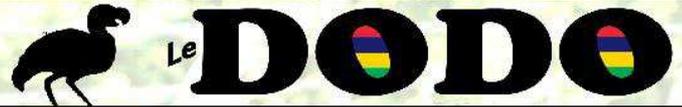
05 62 65 76 92 du mardi soir au dimanche midi



La Falène Bleue

Restaurant Gastronomique

lafalenebleue@gmail.com



Bar Restaurant Multiservices

Cuisine créole

Manfred 07 71 73 45 88

Menu du jour du lundi au vendredi
Soirée TAPAS les vendredis et samedis soir

Place Armagnac - LANNEPAX

Volailles De Garaut

Conserverie : « au Fétay » 32160 LASSERADE

Marché : HALLE BRAUHAUBAN TARBES

du Mardi au Vendredi de 7h30 à 12h30

*Nos produits : Foie Gras, Magret, Porc Noir Gascon,
Volailles (Poulet, Pintade, etc...)*

06 85 35 36 96

f Volailles de Garaut / volaillesdegaraut@orange.fr

ALLAIN JEROME
ROUTE DE LA GARE
32190 LANNEPAX



*Œufs issus de l'agriculture
biologique*

06.76.77.70.70

jerome-allain@hotmail.fr

*Conserve à la ferme
Foie gras et confits*



**EARL
FEZAS**

" Bréna "
32190 LANNEPAX

Tél. 05 62 06 36 22
06 83 70 03 74

COMMUNIQUE AUX ARTISANS ET ENTREPRISES...
Si vous souhaitez faire connaître votre entreprise,
n'hésitez pas à nous faire part de votre souhait
de parution dans le Bulletin Municipal en joignant
le secrétariat de la Mairie,
tel & fax en première page ou sur l'adresse mail
suivante : bim@lannepax.fr



DUCASSE Vincent

32 190 Lannepax

Tél : 06.87.33.20.75

Collectionne :

- Vielle montres bracelet et à Gousse
- Pièces de monnaie
- Médailles, insignes et décorations Militaire
- Vielle Cartes Postale
- Capsules de Champagne

DEPANNAGE INFORMATIQUE

Bruno LILAMAND

☎ 06 65 43 87 01

☎ bruno.lilamand@netcourrier.com

82 rue du Midi—32190 LANNEPAX